



# FICHE PREVENTION

Service Hygiène & Sécurité

Fiche n° 38

Janvier 2006

## PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

Un équipement de protection individuelle est un dispositif destiné à être porté ou tenu par une personne afin de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité.

Le choix d'un équipement de protection individuelle relève d'un compromis qui implique la nécessité d'analyser préalablement :

- ♦ Les risques auxquels sont confrontés les agents.
- ♦ Les contraintes de la tâche à exécuter et de l'environnement des agents.

### Le Risque pour les yeux et le visage

Les risques au poste de travail, pour les yeux et le visage sont divers.

#### Risque mécanique

- Opération d'usinage de pièces
- Activités générant de la poussière
- Projection de liquide ou de matières solides fondues

#### Risque chimique

Substance projetée ou présente dans le milieu ambiant qui va réagir avec les composants de l'œil.  
(la substance peut être sous la forme de poudres ; d'aérosols ; de liquides ; de gaz ou de vapeurs)

#### Risque lié au rayonnements optiques

(Infrarouges visibles, UV ; lasers)

Une exposition à des sources d'intensité élevée peut provoquer des brûlures et des lésions de l'œil.

#### Risque thermique

- Projection de liquides ou solides chauds
- Emission de rayonnements intenses

#### Présence d'arc électrique

- Rayonnements UV ; projection de particules ; chaleur.

## Le choix des protecteurs

En fonction du risque et des contraintes liés à l'activité, de nombreux modèles de protecteurs des yeux sont disponibles sur le marché ;



Lunettes à branches



lunettes masques



Ecrans faciaux

On peut distinguer trois grands types :

<b>Lunettes à branches</b>	Lunettes à deux oculaires Lunettes à oculaire unique Les lunettes à branches n'assurent pas l'étanchéité vis à vis du milieu ambiant
----------------------------	--

<b>Lunettes masques</b>	C'est un protecteur de l'œil muni d'un ou de deux oculaires fixés dans une monture souple. Les lunettes de ce type sont maintenues en place par un serre tête élastique qui, correctement ajusté, permet d'assurer l'étanchéité vis à vis du milieu ambiant. Certains modèles sont davantage recommandés pour la protection contre les risques chimiques de par leur étanchéité vis à vis du milieu ambiant.
-------------------------	--

<b>Ecrans faciaux</b>	Ils protègent les yeux, le visage et une partie du cou. Ils sont fixés sur un serre tête avec ou sans protecteur frontal, ou s'adaptent sur un casque ou une cagoule. Ce sont les seuls équipements pouvant assurer une protection globale des yeux et du visage, mais ils n'assurent pas l'étanchéité vis à vis du milieu ambiant. (pour les activités de soudage, les écrans faciaux sont équipés de filtres adaptés au rayonnement du procédé de soudage)
-----------------------	--

**Pour toute information complémentaire  
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,  
Au 02 41 24 18 80**